

Chapitre 6 Pertinence générale de la réalisation du projet

6-1 Pertinence du projet

6-1-1 Pertinence du contenu du projet en tant que projet de travaux publics et d'APD

Le secteur de l'alimentation en eau est évidemment l'un des domaines fondamentaux des travaux publics et l'alimentation permanente en eau potable est considérée comme la base du développement rural.

Les activités d'APD du Japon ont toujours été effectuées afin d'améliorer la vie de chaque habitant des pays bénéficiaires. C'est pour cela que le Japon aménage des installations d'alimentation en eau dans des villages sénégalais depuis plus de 20 ans. Etant donné que le présent projet vise à améliorer davantage la qualité de la vie des habitants en utilisant les installations construites encore plus efficacement, il se conforme sous tous les égards avec les directives de l'APD.

6-1-2 Cohérence de la politique d'aide et du plan de réalisation des projets par pays

Le Japon aménage des installations d'alimentation en eau dans des villages sénégalais depuis plus de 20 ans en accordant à ce secteur une priorité la plus importante dans le cadre de sa stratégie d'aide. D'autre part, la réalisation d'un projet au Sénégal peut avoir des effets indirects sur les pays voisins ce qui se conforme aussi avec la stratégie d'aide du Japon promouvant la coopération interrégionale.

6-1-3 Conformité du présent projet aux besoins du pays bénéficiaire

Comme nous venons de le traiter en détails ci-dessus (Chapitre 2), la réalisation du présent projet a été demandée dans le cadre des mesures d'alimentation en eau, présentée comme un domaine prioritaire dans le plan national de développement sénégalais. Puisque de nombreuses aides sont fournies par plusieurs donateurs, c'est que les besoins dans le secteur de l'alimentation en eau sont élevés. L'alimentation en eau est avant tout un secteur directement lié aux besoins des villageois.

6-1-4 Elaboration du plan base sur participation

Le transfert de technologies du présent projet est destiné au personnel du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique de la République de Sénégal et aux habitants locaux exploitant et entretenant les installations d'alimentation en eau. Dans le présent projet, même si des informations utiles sont transmises, les comités directeurs ne fonctionneront pas sans la participation des habitants et les résultats prévus par le projet ne seront pas obtenus. La participation des habitants joue un rôle clé pour la réussite du projet.

La sensibilisation et la vulgarisation ont jusqu'à présent été effectuées sous forme de transmission d'informations en sens unique, du projet vers les habitants et il y avait une tendance à s'y contenter.

Cependant, dans le cadre du présent projet, des équipes de sensibilisation et de vulgarisation se rendront dans les villages et soutiendront sur place le fonctionnement des comités directeurs avec les habitants locaux.

D'autre part, la coopération intercommunale (par le biais de la sensibilisation et de la vulgarisation effectuées par les habitants des sites où les comités directeurs fonctionnent bien) peut être considérée comme une forme de participation des habitants.

Les journées d'étude organisées par la mission de courte durée joueront un rôle important dans les activités de participation des habitants menées sur place. Nous résumons ci-dessous les points remarquables de ces journées d'étude.

- La manière différente dont chaque village considère le comité directeur devra être prise en compte lorsque la participation des habitants sera examinée.
- La non-unification de différents termes spéciales et techniques a été source de confusion dans les journées d'étude.
- Beaucoup de termes étant mal compris par les habitants, il faudra essayer de s'exprimer avec des termes et des expressions simples.
- Beaucoup d'habitants ne parlant que leur langue traditionnelle et ne comprenant pas le français, il faudra penser à résoudre ce problème (par exemple, pour les documents écrits, utiliser l'arabe dont les habitants connaissent la prononciation grâce à l'étude du Coran).

D'autre part, nous envisageons d'adopter pour le projet non seulement la méthode du cycle de gestion du projet (PCM) mais aussi celle de l'évaluation de

la participation rurale (PRA) (approche considérant les habitants comme les principaux acteurs du développement et répondant aux besoins de la société rurale et des habitants eux-mêmes, grâce aux connaissances, à l'expérience et au jugement de valeur des habitants).

6-1-5 Avance technique japonaise

1) Installations d'alimentation en eau

Les installations d'alimentation en eau construites grâce à l'aide japonaise sont l'objet du présent projet et ont été conçues sur la base des critères techniques japonais, lors de la conception de base, de manière que chaque installation soit adaptée à son site. Etant donné que le nombre de ces installations d'alimentation en eau, dont la construction s'est étalée sur plus de 20 ans, s'élève à 109 et que la plupart d'entre elles fonctionnent encore, le niveau technique du Japon est largement démontré et apprécié dans le pays bénéficiaire.

2) Méthode de structuration des Associations des Usagers de Forage (ASUFOR)

Dans le cadre des aides japonaises fournies pour les installations d'alimentation en eau, le soutien des comités directeurs était à la charge de nos partenaires du gouvernement sénégalais. D'autre part, certains projets d'autres organismes d'aide sont principalement destinés au soutien des comités directeurs et obtiennent de bons résultats. L'avance du Japon dans le domaine de la structuration des comités est donc faible. Toutefois, en ce qui concerne la vulgarisation et le monitoring de l'ASUFOR, il sera possible de tenir tête en utilisant les ressources locales.

En plus, étant donné que l'ASUFOR doit améliorer certains points tels que la solution du problème des langues traditionnelles, l'élaboration des matériaux pédagogiques de sensibilisation et de vulgarisation, etc., il est toujours possible de progresser au niveau des services si les projets à venir sont menés à bien.

6-2 Efficacité du projet

6-2-1 Logique du projet

En ce qui concerne la logique du projet, nos idées sont les suivantes.

< Des activités aux résultats >

En ce qui concerne le lien de cause à effet entre les activités et les résultats, une étude de la situation actuelle sera d'abord effectuée pour chaque résultat attendu et l'élaboration des matériaux pédagogiques nécessaires, la formation du personnel et les activités de vulgarisation seront effectuées. Par conséquent, les activités proposées ici remplissent suffisamment les conditions nécessaires pour atteindre les résultats.

En ce qui concerne le système organisationnel de gestion, la Subdivision de l'Exploitation et de la Maintenance, le personnel des brigades maintenance et les habitants des sites performants participeront à la formation et aux activités de sensibilisation et de vulgarisation dans le cadre du présent projet. Les sites du présent projet étant disséminés dans tout le pays, il faudra mettre en place un système organisationnel de gestion pouvant être suivi dans tout le pays.

D'autre part, en ce qui concerne l'évaluation et le monitoring des activités, le personnel de la DEM effectueront l'évaluation et le monitoring en même temps que les tournées d'instructions dans les sites de projet de tout le pays, en appliquant la technologie transférée dans le cadre du projet..

< Des résultats à l'objectif du projet >

Les résultats 1 ~ 3 visés par le présent projet sont les éléments nécessaires pour l'établissement du modèle de l'utilisation durable de l'eau. Par conséquent, nous considérons qu'une fois ces résultats atteints, l'objectif du projet sera atteint aussi.

< De l'objectif du projet à l'objectif général >

Le modèle de l'utilisation durable de l'eau à établir sera celui pouvant être mis en pratique par l'Administration et les habitants de villages, et c'est pourquoi, il sera possible de le vulgariser partout au Sénégal.

6-2-2 Degré de précision de l'objectif

L'objectif est considéré comme pertinent, étant donné que le présent projet vise à établir le modèle en 3 ans, durée relativement courte et compacte.

Comparé avec les projets réalisés jusqu'alors, nous considérons que le fait de destiner le présent projet à la fois à nos homologues sénégalais et aux habitants est un point ambitieux.

6-2-3 Les conditions extérieures seront-elles remplies jusqu'à la réalisation de

l'objectif du projet ?

Les conditions extérieures seront généralement remplies, mais comme les conditions climatiques et les tendances du marché sont aussi incluses, il sera nécessaire de les suivre par monitoring convenable.

6-3 Efficacité

Le Japon fournit au Sénégal une coopération financière non remboursable depuis plus de vingt ans dans le secteur de l'alimentation en eau en milieu rural avec un montant total s'élevant à 10 900 millions de yens. D'après l'étude de base, il s'est révélé que les systèmes de l'exploitation et de la maintenance sur environ 70 % des sites ont besoin d'être amélioré. L'exécution du présent projet permettra non seulement de réactiver les aides antérieures, mais aussi, avec le montant de 430 millions de yens prévus pour le projet, de faire un investissement efficace par rapport aux investissements antérieurs. Le présent projet vise à assurer la gestion du système d'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau par les habitants eux-mêmes. L'accomplissement de cette tâche permettra non seulement d'alimenter stablement de l'eau potable aux habitants, mais aussi de réduire la charge financière du gouvernement du Sénégal requise pour l'exploitation et la maintenance des installations d'alimentation en eau. On peut espérer un effet très important de l'exécution du présent projet.

6-4 Impact

Il a été confirmé, lors de la présente étude de courte durée, que parmi les 109 sites où les installations d'alimentation en eau ont été construites par la coopération non remboursable du Japon, 2 sites ont déjà presque atteint l'objectif général du projet. Ces sites seront invités à participer au projet pour vulgariser le système de gestion de l'eau. La coopération intercommunale basée sur l'expérience des sites avancés sera très efficace et aura un grand impact.

D'autre part, le projet belge en cours dans la région de Kaolack (soutien de la systématisation des comités directeurs) obtient certains résultats dans des villages de niveau typique.

Par conséquent, nous pouvons penser que la possibilité d'atteindre l'objectif général de la présente Matrice de Conception de Projet est réelle.

6-5 Développement autonome

6-5-1 Compétences des organisations

<Direction de l'Exploitation et de la Maintenance du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique>

Après les élections présidentielles de mars 2000, un nouveau gouvernement a été constitué et lors de la formation du cabinet ministériel, l'organisation des ministères a été révisée. Le Ministère de l'Hydraulique responsable du secteur de l'eau était un ministère à part entière mais il a été réuni au Ministère de l'Energie et un an plus tard, le secteur minier a été à son tour intégré. Le Ministère est donc devenu aujourd'hui responsable de plusieurs secteurs. Mais en ce qui concerne le secteur de l'eau, étant donné que la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement et la DEM existent comme avant, il y a eu peu de changement de personnel dans ces directions et nous pouvons compter sur les compétences de l'organisation dont les résultats ont jusqu'à présent prouvé le niveau. Nous considérons que, lors de la réalisation du présent projet, l'expérience de la longue collaboration avec le Japon sera bien mise en valeur.

< Comité directeur >

Pour les compétences de l'organisation des comités directeurs, elles pourront être améliorées jusqu'à un certain niveau grâce à la mise en place de l'ASUFOR, mais les écarts entre les sites seront importants.

La bonne organisation de certains sites est due à certaines raisons. Par exemple, dans les sites où les habitants ont l'occasion d'avoir leurs revenus dans les environs, un fonds de réserve peut être facilement accumulé et les sites peuvent mener des activités d'une façon autonome. Etant donné qu'en cas de panne, ils peuvent réagir sans attendre l'aide du gouvernement, leur continuité est très élevée..

Dans le présent projet, les mesures à prendre devront varier en fonction du niveau des compétences, après avoir suffisamment évalué les capacités actuelles de l'organisation des comités directeurs.

Si nous tenons compte de la composition des comités directeurs, nous remarquons que les compétences requises pour être président, trésorier, surveillant, conducteurs se diffèrent et c'est pourquoi le contenu de formation doit être adapté à chaque domaine.

6-5-2 Situation financière

<Direction de l'Exploitation et de la Maintenance du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique>

Etant donné que le secteur de l'alimentation en eau bénéficie d'un traitement prioritaire même dans la stratégie nationale, nous pouvons espérer que le Fonds alimenté par le budget de l'état et les aides financières des pays donateurs seront débloqués comme avant.

D'autre part, si les recettes des villages augmentent et que les activités des comités directeurs, telles que la perception des factures d'eau, sont effectuées correctement grâce aux résultats du présent projet, la charge de l'Etat dans la maintenance quotidienne des installations s'allègera. Par la suite, nous pouvons espérer que le budget de l'Etat sera moins grévé, que l'emploi du personnel se stabilisera et qu'un budget pour l'acquisition d'outils et de pièces nécessaires aux travaux de réfection importants sera assuré.

<Comités directeur>

Le potentiel financier des comités directeurs varie beaucoup selon les sites et dépend beaucoup de l'environnement social. En général, les sites où l'on pratique l'élevage et la pêche disposent d'une marge financière et leurs comités directeurs peuvent avoir un potentiel financier important.

D'autre part, si l'organisation des comités directeurs est renforcée sur chaque site grâce aux activités du présent projet, leur potentiel financier pourrait s'améliorer.

Plus concrètement, la formation des trésoriers, les activités de sensibilisation et de vulgarisation relatives au paiement des factures d'eau par les usagers, la formation des surveillants et l'enseignement sur les compteurs volumétriques sont cités comme mesures de renforcement du potentiel financier des comités directeurs. Si ses formations donnent des résultats, les fonds de réserve augmenteront et le potentiel financier des comités directeurs sera assaini. Si en plus les habitants débattent à l'avance des mesures à prendre (construction d'un moulin, d'un établissement de santé publique, etc.) lorsque le fonds de réserve dépasse un certain montant, la raison d'être du fonds de réserve se diversifiera et la volonté d'épargner des fonds augmentera.

6-5-3 Admissibilité sociale, environnementale et technique du projet

Nous considérons que, dans l'ensemble, le projet est admissible socialement, environnementalement et techniquement. La raison en est que le présent projet adopte principalement des méthodes ayant déjà donné des résultats concrets dans des activités similaires.

En ce qui concerne le contexte social toutefois, il existe un écart entre les sites et il faudra en tenir compte et réagir avec flexibilité, en respectant les particularités de chaque site.

6-6 Pertinence générale de la réalisation

Nous pensons que la réalisation du présent projet est dans l'ensemble très pertinente. La principale raison est que la majorité du contenu du projet est constituée d'éléments ayant déjà fait leurs preuves sur place.

Etant donné que le présent projet, tout en renforçant le contenu de la formule de l'ASUFOR promue par le gouvernement sénégalais, élargit l'étendue de vulgatisation dans les sites concernés et établir un modèle, la phase préparatoire du projet pourra être réduite au minimum et nous pourrions passer rapidement aux activités principales.

Nous estimons que le présent projet peut apporter des nouveautés, non seulement parce qu'il comprend un transfert de technologie vers nos homologues d'administration mais aussi une approche directe avec les villageois et une coopération intercommunale.